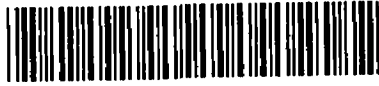




Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



09129225

TRIBUNAL COMMERCE
CHATELET-CHATELETT

- 3 -09- 2009

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/09/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0.411.996.216

Dénomination(en entier) : **MATERIAUX TONI**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Châtelet (6200 Châtelet), rue de Fleurus 231

Objet de l'acte : CONVERSION DES ACTIONS AU PORTEUR EN ACTIONS NOMINATIVES

Il résulte d'un acte reçu par le notaire Charles DEBRAY à Châtelineau le 10/08/2009, enregistré à Châtelet le 20/08/2009, volume 180, folio 92, case 2, un rôle, sans renvoi, reçu: 25,00 €, le Receveur (signé) GENEVROIS A., l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MATERIAUX TONI" ayant son siège social à Châtelet (6200 Châtelet), rue de Fleurus 231 ont pris la résolution suivante:

Conversion de dix mille (10.000) actions au porteur en actions nominatives, sans mention de valeur nominale.

Les actions au porteur seront détruites par les soins des administrateurs qui sont également chargé d'adapter l'article 11 des statuts.

Dépôt:

Une expédition de l'acte

Pour Extrait Analytique Conforme

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature